

renoué que ces enfants ont en elles se sent de l'esprit développé de façon extraordinaire. Les sœurs-mutilés, elles, à l'aide du langage articulé, prononcent un bon compliment ou elles proclament la reconnaissance de leur cœur.

La distribution d'un tas de bombes et réjouissances étonnantes fait encore bien des heureux.

A l'orphelinat de la rue de la Barre

C'est dans le grand parloir de cet Orphelinat que nous trouvons rangées les petites éphémères. Toutes, des plus petites aux plus grandes, ont de jolis visages roses dans les cheveux et au corsage. C'est Noël, et l'on s'est mis, comme de coutume, à distribuer des cadeaux.

Elle nous a été présentée par M. P. Assolant, qui répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

Après qu'on lui a distribué quelques cadeaux, nous sommes allés dans les petites salles, où nous remarquons la bonne, l'excellente mise de ces enfants. Toutes respirent la santé.

Nous interrogeons et la directrice de l'établissement nous répond que les petites éphémères, et cherchent à leur donner une très bonne santé. Deux mois par an, en juillet ou août, elles vont toutes à la campagne et cela pendant un mois. Elles sortent toutes les jours pour aller se promener à l'Orphelinat. Un complément est réglé gentiment et M. P. Assolant répond quelques mots aimables.

L'exploit de 2 bandits masqués, à Liévin

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le jeune Jean Koziora, 12 ans, qui se trouvait dans le magasin, pris de peur à la vue des hommes masqués, s'était réfugié sous le comptoir ; il ne s'aperçut que plus tard que les deux bandits avaient disparu dans les escaliers ; le pauvre piteux est allié depuis ce mauvais soir.

Une lutte, un coup de revolver

Pendant ce temps, le plus « coïteux » était aux prises avec l'épicier et sa femme, qui cherchaient à ouvrir la porte d'entrée et d'appeler à l'aide. L'acharnement de l'épicier et de sa femme fut vain. Ils furent plusieurs coups de la crosse de son arme, lui faisant une blessure heureusement peu grave au cou, derrière la tête.

M. Koziora se trouvant près de la porte d'un cabinet de débarras, ouvrit précipitamment, pénétra dans la pièce et de toutes ses forces en maintenant la porte fermée. Il eut soin de ne pas se placer devant et de se mettre sur le côté. Bien lui en prit, car au même instant un coup de revolver était tiré à travers la porte et la balle allait se loger dans le mur. C'est une balle recouverte de cuivre rouge, provenant d'un revolver d'ordonnance du calibre de 9 millimètres.

La fuite des bandits

Ne sentant plus aucune résistance du côté de la porte du cabinet de débarras, le malfaiteur en profita pour s'introduire, passer à son tour dans la cour et se sauver dans la direction du bois de Granchy.

Les gendarmes sont prévenus

Dès qu'il fut certain de ne plus être inquiété, M. Koziora revint chez lui et fit prévenir les gendarmes aussitôt arrivés sur les lieux. Le maréchal des logis chef Dermetz et les gendarmes Dujardin et Jéromé, ils s'enquirent de certains détails et se mirent résolument à la recherche des deux bandits ; seulement la nuit était tombée, les empêchant de se guider comme ils l'auraient voulu à l'aide de lampes électriques ils suivirent toutes les maisons qui y conduisaient, mais en vain. Ils rentrèrent à la caserne, vers deux heures du matin, et leurs recherches étaient abouti à un résultat.

Le signalement des coupables

Pendant qu'elle luttait avec ses agresseurs l'épicier put le dévisager et retenir des signalements qui seront sans nul doute, d'une grande utilité aux enquêteurs.

La suite de l'enquête

M. François, commissaire de police de Liévin, mis au courant de cet exploit, dimanche matin, se rendit sur les lieux, en compagnie du chef de la stricte municipale et de plusieurs agents ; ils relevèrent certains empreintes et, de ce fait, ils ont pu reconnaître les deux bandits. Ils interrogèrent en outre de nombreuses personnes, sans résultat.

UN SINGULIER VOLEUR DE POIRES

A l'échappée d'un magasin d'alimentation de la rue de Rennes, à Paris, on a arrêté samedi un individu qui avait dérobé trois superbes poires.

LES FAUX-MANDATS D'UNE AUXILIAIRE DES P. T. T.

La Direction départementale des P. T. T. de Var a découvert une affaire de détournement à la recette de La Motte (canton de Draguignan). La receveuse auxiliaire, Mme Pastoret, émettait de faux mandats-poste, que son mari allait ensuite toucher dans les bureaux de la région. Elle falsifiait également ses écritures et quand elle recevait, par exemple, un versement de 7.000 fr., elle n'inscrivait que 700 fr. et gardait la différence.

LES ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE

La dotation de 30.400.000 francs allouée par la loi de finances du 19 décembre 1928 au titre du chapitre 104 du budget du ministère des Finances (Affectation aux personnels civils de l'Etat) a été répartie par le décret du 20 décembre 1928.

LES ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE

La dotation de 30.400.000 francs allouée par la loi de finances du 19 décembre 1928 au titre du chapitre 104 du budget du ministère des Finances (Affectation aux personnels civils de l'Etat) a été répartie par le décret du 20 décembre 1928.

LES ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE

La dotation de 30.400.000 francs allouée par la loi de finances du 19 décembre 1928 au titre du chapitre 104 du budget du ministère des Finances (Affectation aux personnels civils de l'Etat) a été répartie par le décret du 20 décembre 1928.

LES ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE

La dotation de 30.400.000 francs allouée par la loi de finances du 19 décembre 1928 au titre du chapitre 104 du budget du ministère des Finances (Affectation aux personnels civils de l'Etat) a été répartie par le décret du 20 décembre 1928.

LES ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE

La dotation de 30.400.000 francs allouée par la loi de finances du 19 décembre 1928 au titre du chapitre 104 du budget du ministère des Finances (Affectation aux personnels civils de l'Etat) a été répartie par le décret du 20 décembre 1928.

LES ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE

La dotation de 30.400.000 francs allouée par la loi de finances du 19 décembre 1928 au titre du chapitre 104 du budget du ministère des Finances (Affectation aux personnels civils de l'Etat) a été répartie par le décret du 20 décembre 1928.

LES ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE

La dotation de 30.400.000 francs allouée par la loi de finances du 19 décembre 1928 au titre du chapitre 104 du budget du ministère des Finances (Affectation aux personnels civils de l'Etat) a été répartie par le décret du 20 décembre 1928.

LES ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE

La dotation de 30.400.000 francs allouée par la loi de finances du 19 décembre 1928 au titre du chapitre 104 du budget du ministère des Finances (Affectation aux personnels civils de l'Etat) a été répartie par le décret du 20 décembre 1928.

LES ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE

La dotation de 30.400.000 francs allouée par la loi de finances du 19 décembre 1928 au titre du chapitre 104 du budget du ministère des Finances (Affectation aux personnels civils de l'Etat) a été répartie par le décret du 20 décembre 1928.

LES ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE

La dotation de 30.400.000 francs allouée par la loi de finances du 19 décembre 1928 au titre du chapitre 104 du budget du ministère des Finances (Affectation aux personnels civils de l'Etat) a été répartie par le décret du 20 décembre 1928.

LES ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE

La dotation de 30.400.000 francs allouée par la loi de finances du 19 décembre 1928 au titre du chapitre 104 du budget du ministère des Finances (Affectation aux personnels civils de l'Etat) a été répartie par le décret du 20 décembre 1928.

LES ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE

La dotation de 30.400.000 francs allouée par la loi de finances du 19 décembre 1928 au titre du chapitre 104 du budget du ministère des Finances (Affectation aux personnels civils de l'Etat) a été répartie par le décret du 20 décembre 1928.

LES ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE

La dotation de 30.400.000 francs allouée par la loi de finances du 19 décembre 1928 au titre du chapitre 104 du budget du ministère des Finances (Affectation aux personnels civils de l'Etat) a été répartie par le décret du 20 décembre 1928.

LES ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE

La dotation de 30.400.000 francs allouée par la loi de finances du 19 décembre 1928 au titre du chapitre 104 du budget du ministère des Finances (Affectation aux personnels civils de l'Etat) a été répartie par le décret du 20 décembre 1928.

Le double crime d'un cultivateur de l'Ariège

LE COUPABLE A FAIT UN CYNIQUE REGRET DE SON HORRIBLE FORFAIT

On vient de procéder, ainsi que l'on sait, à l'arrestation, à Verrières, du cultivateur Dedeu, auteur de l'assassinat de M. Couderc, maire d'Arzac et frère de la brigade Dedeu. Dedeu avait avoué être le meurtrier et avait prétendu avoir eu un complice, qui était en fuite. Au cours d'un nouvel interrogatoire, il s'est reconnu seul coupable.

Ramené dans la maison du drame, à Arzac, il a, au cours de la reconstitution du double crime, fait cyniquement le récit de son forfait.

— Je venais, dit-il, ce jour-là, de Pamiers. De la route, j'aperçus de la lumière chez les Couderc. Je suis monté à la maison à travers champs. Sous le hangar, j'ai pris une massette, M. et Mme Couderc étaient assis tranquillement chez eux. J'ai frappé. Mme Couderc m'a ouvert et m'a demandé ce que je désirais.

— Je venais veiller avec vous, ce soir, lui dis-je.

— Elle m'a fait entrer dans la cuisine. Je me suis assis entre les deux vieux, lui à ma gauche, elle à ma droite. On a trinqué. Nous avons parlé de culture, de bétail, puis de leur fils, et de la guerre. Jugeant que l'instinct était bon, j'ai sorti tout doucement ma massette, dissimulée sous ma veste et, brusquement j'ai frappé le père d'abord, la mère ensuite. Ils sont tombés tous deux sans dire un mot, il fallait les achever. J'ai pris sur la table un couteau de cuisine et je me suis mis à frapper.

Dedeu s'est acharné tellement sur ses victimes, qu'on ne releva sur elles, pas moins de vingt coups portés avec une incroyable fureur.

Une première perquisition au domicile de Dedeu avait, on le sait, permis de retrouver 50.000 fr. en billets de banque. De nouvelles recherches, opérées sur les indications du criminel, ont permis de découvrir aussi un sac contenant un kilo d'or volé à M. et Mme Couderc.

Les gendarmes ont eu peine à soustraire Dedeu à la fureur de la foule.

CINQ PERSONNES TUEES PAR UN ARMENIEN

Samedi soir, parce que sa fiancée ne voulait pas l'épouser, un Arménien, Siet Dedeu, 22 ans, qui habitait avec les parents de la jeune fille, nommée Takabian, rue Droite, à Cannes, a tué à coups de hache la mère, une sœur et deux petits enfants, âgés de quatre et huit ans.

Se rendant ensuite dans la chambre de sa fiancée, rue Charles-Nègre, le meurtrier, qui avait dit accomplir son devoir sans éveiller l'attention, a tué la jeune fille d'un coup de couteau à la gorge, puis s'est fait justice en se tirant un coup de revolver à la tête.

LES FAUX-MANDATS D'UNE AUXILIAIRE DES P. T. T.

La Direction départementale des P. T. T. de Var a découvert une affaire de détournement à la recette de La Motte (canton de Draguignan). La receveuse auxiliaire, Mme Pastoret, émettait de faux mandats-poste, que son mari allait ensuite toucher dans les bureaux de la région. Elle falsifiait également ses écritures et quand elle recevait, par exemple, un versement de 7.000 fr., elle n'inscrivait que 700 fr. et gardait la différence.

Le montant des détournements atteindrait une dizaine de mille francs. Le couple a pris la fuite ces jours derniers, et on a appris qu'il se serait embarqué à bord du paquebot « Moselle », à destination de Montevideo.

Un mandat d'amener a été lancé contre eux et on espère qu'il pourra être exécuté à l'échelle de Dakar.

UN SINGULIER VOLEUR DE POIRES

A l'échappée d'un magasin d'alimentation de la rue de Rennes, à Paris, on a arrêté samedi un individu qui avait dérobé trois superbes poires.

Interrogé, l'inculpé déclara se nommer Jean Wallianne, né le 10 août 1885, à Corfou. On trouva sur lui dix clés de coffres-forts et une somme de 140.000 fr. en livres sterling, florins, lires, couronnes autrichiennes et polonaises, pesetas, escudos, marks et francs. Il prétendit qu'il était à la partie seulement de ses économies.

Interrogé sur ces clés de coffres-forts, il affirma qu'il possédait des coffres-forts en location dans plusieurs établissements de crédit à Londres, Berlin, Bilbao, New-York et il prétendit même qu'il avait deux coffres-forts à Paris.

De plus, cet individu, qui parle couramment six langues, était misérablement vêtu. Il joggait dans un grand hôtel de la rive gauche. Il a été envoyé au Dépôt.

Association professionnelle des Journalistes du Pas-de-Calais

L'Association Professionnelle des Journalistes du Pas-de-Calais, fait connaître aux détenteurs de billets de loterie que la tombola qui devait être tirée le 25 décembre n'a pu partir d'un empêchement matériel, avoir lieu ce jour-là et est reportée au début de 1929 à une date qui sera annoncée par la Presse.

Un important procès de fraude à Avesnes

L'ADMINISTRATION DES DOUANES RECLAME 480.000 FR. D'INDENNITES

Le Tribunal correctionnel d'Avesnes, aura à connaître au cours de son audience de mardi 7 décembre, d'un important procès de fraude de tabac commis dans les circonstances suivantes. Le 17 juillet 1927, les agents de la brigade des douanes de Villers-sur-Nicole rencontrèrent à 800 mètres environ de la Belgique, une voiture automobile dans laquelle se trouvaient deux individus qui déclaraient se nommer Buick Marcel et Marquet Marcel.

Conduits au bureau pour expliquer les raisons de leur présence irrégulière sur ce point, ils ne purent donner aucun renseignement satisfaisant. En procédant à la visite minutieuse du véhicule, le sieur Buick essaya de prendre la fuite et de regagner la Belgique.

Un examen approfondi de la voiture amena la découverte, dissimulée dans le coffre à outils, d'une plaque d'immatriculation N° 8646, alors que les pièces de circulation indiquaient comme plaque réglementaire N° 431, puis constaté également sous un double fond de carrosserie, des paquets de tabac haché représentant un poids net de 64 kilos. La voiture avait le numéro du moteur truqué.

L'examen du titre de consignation permit d'établir que le même véhicule avait fait précédemment deux voyages les 8 et 12 juillet. Marquet ne fit aucun difficulté pour reconnaître, ayant à ses côtés, un agent de douane chargé par son patron Gérard, de conduire la voiture de Mons à Maubeuge aux dates indiquées. Gérard ne voulant pas encourir le risque de passer la frontière, venait en prendre livraison à Maubeuge.

Le tabac était pris chez un sieur Donilliez, à Jemappes. D'un agenda de poche trouvé sur Buick, il est constaté que ce dernier a effectué deux voyages en camion, le 12 et le 13 juillet 1927. Outre les amendes demandées pour Buick Marcel et Marquet Marcel, le Receveur des douanes poursuivant, réclame pour les voyages effectués antérieurement :

24 voyages à 4.000 francs..... 96.000 »
Multiplié décime additionnel..... 4.800 »
24 amendes moyennes de 100 francs..... 2.400 »
Valeur des moyens de transport 240.000 »

Total général..... 480.000 »

Il est à remarquer que depuis le début de l'année, les amendes et astreintes pour fraude dépassent plus de six millions.

L'assemblée générale des voyageurs et employés de commerce du Nord

Dans la salle de la Société Industrielle, à Lille, au lieu dit dimanche, à 16 heures, l'assemblée générale des voyageurs et employés de Commerce de Lille et du Nord.

M. Deshayes, président actif, président honoraire ; Hezard et Dubois, vice-présidents ; et Leclercq, secrétaire général.</